

SERVICE EDUCATION  
JLS/MJH

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 MAI 2009

### DELIBERATION

#### OBJET : Aide municipale pour le RASED

Rapporteur : Danielle BIGOIN

Dans le cadre du réseau d'aide aux élèves en difficulté de l'Éducation nationale, deux enseignants spécialisés interviennent durant l'année scolaire, sur les différents établissements scolaires publics de la commune, en complément des équipes déjà présentes, ainsi qu'un psychologue scolaire.

Ils sont chargés par le RASED de la mise en place d'actions pédagogiques et ré-éducatives.

Ils sollicitent une aide financière pour l'année scolaire 2009-2010.

Il est proposé de leur octroyer une somme individuelle de 138,50 € pour l'année scolaire 2009-2010.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « culture, vie associative, communication, éducation, démocratie locale, citoyenneté, coopération et relations internationales » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **AUTORISE** le maire à fixer la somme proposée au titre de l'aide municipale aux enseignants spécialisés et au psychologue scolaire, pour l'année scolaire 2009-2010.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

L'adjointe déléguée à l'éducation

Danielle BIGOIN